

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

Commune de Souffelweyersheim
1 place du Général de Gaulle
67460 SOUFFELWEYERSHEIM

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S
DU 03 JUILLET 2024**

Le Conseil d'Administration, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs (trois jours francs en droit local Alsace-Moselle) avant la présente séance ordinaire, s'est réuni en l'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente.

Présents :

Mme Myriam JOACHIM, Monique WAMSLER, M. Martial GERHARDY, M. Laurent REYMANN, M. Sabin MUNTEAN, Mme Béa KLEIN, M. Paul TEDESCHI, Mme Mireille MATTER, M. Jacques BRETON.

Absents ayant donné mandat vote conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Mme Nadia THOMAS a donné son droit de vote à M. Martial GERHARDY
Mme Francine LALLIER a donné son droit de vote à Mme Béa KLEIN

Absents sans donner de mandat :

M. Pierre PERRIN
M. Patrick KURTZ
M. Jacques BOEHRINGER
Mme Fanny GOURDIN

Nombre de membres élus	15
Nombre de membres en fonction	15
Nombre de membres présents	9

Calcul du quorum : $15 : 2 = 7,5$ arrondi à 8

(N'entre pas dans le calcul du quorum, le membre empêché qui a donné pouvoir à un autre membre du Conseil d'Administration pour voter en son nom)

**Le quorum est atteint avec 9 présents
au moment de l'ouverture de la séance.**

Le Conseil d'Administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'Administration a été convoqué à la présente réunion le 26 juin 2024

.../...

ORDRE DU JOUR

- I. Désignation d'un secrétaire de séance
- II. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 Avril 2024

12/2024	Demande de secours financier
13/2024	Demande de secours financier
14/2024	Demande de secours financier
15/2024	Demande de secours financier
16/2024	Demande de secours financier
17/2024	Don
18/2024	Additif - Demande de secours financier

- III. Divers

Madame Myriam JOACHIM, Vice-Présidente, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

I. – DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil d'Administration désigne, à l'unanimité, Monsieur Martial GERHARDY comme secrétaire de séance.

II. – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2024

Le procès-verbal de la séance du 3 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

12/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 19 Avril 2024 par Madame Stéphanie PIHEN, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur une demande d'aide exceptionnelle de 150 €.

Par mail du 19 Avril 2024, Madame Stéphanie PIHEN, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Stéphanie PIHEN, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, reçue le 19 Avril 2024 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur une demande d'aide exceptionnelle de 150 €.

VERSE l'aide à l'établissement Habitation Moderne sur présentation d'un justificatif.

13/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 30 Mai 2024 par Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'impayés de loyers dont le montant s'élève à 400 €.

Par mail du 30 Mai 2024, Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, reçue le 30 Mai 2024 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge d'impayés de loyers dont le montant s'élève à 400 €.

VERSE l'aide à l'Etablissement NEOLIA sur présentation d'un justificatif.

14/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 17 Mai 2024 par Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur la prise en charge de son découvert bancaire à hauteur de 300 €.

Par mail du 17 Mai 2024, Madame Estelle KAVAY, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'ajourner ce dossier.

15/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 25 avril 2024 par Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Souffelweyersheim et porte sur une demande d'aide exceptionnelle participative au paiement du loyer du mois de février 2024.

Par mail du 25 avril 2024, Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'ajourner ce dossier.

16/2024 - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 23 mai 2024 par Madame Adélaïde WEISS, Assistante de service social à l'Arsea.

Cette demande concerne une personne domiciliée à Strasbourg et porte sur une demande d'aide exceptionnelle de prise en charge des frais de cantine de ses enfants scolarisés à Souffelweyersheim.

Par mail du 23 mai 2024, Madame Adélaïde WEISS, Assistante de service social à l'Arsea, expose la situation au travers d'un courrier joint en annexe.

Le Conseil d'Administration,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.1611-6 ;

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles, notamment les articles L.123-5 et R.123-2 ;

VU la demande de Madame Adélaïde WEISS, Assistante de service social à l'Arsea, reçue le 23 mai 2024 ;

après en avoir délibéré, à l'unanimité

EMET un avis favorable à la demande de secours financier d'une personne domiciliée à Strasbourg et porte sur une demande d'aide exceptionnelle de 207,06 €.

VERSE l'aide à la Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture (FDMJC) sur présentation d'un justificatif.

17/2024 – DON

En date du 6 Mai 2024, une personne domiciliée à Souffelweyersheim (67460) a déposé un chèque de 20.- € (vingt euros) en don au bénéfice du Centre Communal d'Action Sociale.

Aussi, il est proposé d'accepter ce don de 20,- € et d'autoriser Monsieur le Président à émettre le titre de recettes.

Le Conseil d'Administration,

après en avoir délibéré, à l'unanimité

ACCEPTTE le don de 20.- € par chèque d'une personne domiciliée à Souffelweyersheim (67460).

AUTORISE Monsieur le Président à émettre le titre de recettes.

18/2024 – ADDITIF - DEMANDE DE SECOURS FINANCIER –

Madame Myriam JOACHIM soumet aux membres présents une demande de secours financier reçue le 26 Juin 2024 par Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord.

Cette demande concerne une personne domiciliée à SOUFFELWEYERSHEIM et porte sur la prise en charge partielle d'une facture d'électricité pour un montant de 915,34- €.

Par mail du 26 Juin 2024, Madame Evelyne JANNAS, Assistante sociale de l'U.T.A.M.S. EMS-Nord, expose la situation au travers d'un bilan social joint en annexe

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité d'ajourner ce dossier.

III. – DIVERS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.

Le secrétaire de séance



Martial GERHARDY



La Vice-Présidente



Myriam JOACHIM